

Objet : Création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT) « DEFILE » pour le baptême de la promotion 2025 de l'école de l'air et de l'espace

En vigueur : Du mardi 16 juin au mercredi 19 août 2026

Lieux : FIR : MARSEILLE LFMM - AD : BERRE LA FARE LFNR

ZRT DEFILE



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 2025

ACTIVITÉ

Evolution de la Patrouille de France.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT DEFILE

- Du 16 juin 2026 au 19 août 2026 de 1900 à 2130 - Activable de 19h00 à 21h30 aux dates suivantes :
16,17,23,24,26 juin ; 04,05,18,19 août

INFORMATION DES USAGERS**Activité réelle connue de :**

SALON APP : 135.150 MHz
 PROVENCE APP/INFO : 132.300 MHz
 PROVENCE TWR : 133.100 MHz

GESTIONNAIRES

SALON APPROCHE

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) qui, lorsqu'elle est active, se substitue aux espaces aériens avec lesquels elle interfère.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

Contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à la manifestation ;
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après contact et autorisation de SALON APP.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT DEFILE****LIMITES LATÉRALES**

43°31'29" N, 005°08'13" E
 Arc anti-horaire de 4.86nm de rayon centré sur 43°36'10.47" N, 005°06'29.00" E
 43°35'03" N, 005°13'01" E
 43°33'50" N, 005°19'30" E
 43°30'39" N, 005°11'30" E
 43°30'46" N, 005°08'48" E
 43°31'29" N, 005°08'13" E

LIMITES VERTICALES

SFC / 2500 ft AMSL

ORGANISMES A CONTACTER**Avant l'activité**

ESCA de Salon de Provence:
 • Chef des opérations: 04.13.93.85.11
 • Chef de quart: 04.90.17.83.94

Pendant l'activité

Directeur des vol de Salon de Provence:
 04.90.17.81.99
 Chef de Quart ESCA:
 04.90.17.83.94

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Activité du terrain de Berre La Fare (LFNR) suspendue pendant les créneaux d'activité de la ZRT.
 Itinéraire de transit VFR passant par CB-NA suspendu pendant les créneaux d'activité de la ZRT.